

2008/997 - TARIFS 2009 DE LA DIRECTION DES CIMETIERES  
(DIRECTION DES CIMETIÈRES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Je vous sou mets la proposition tarifaire de la Direction des Cimetières pour l'année 2009.

Un arrêté modificatif des tarifs a été pris en juillet 2008 mais il s'agissait seulement d'une régularisation de tarifs et non d'une augmentation.

Le projet soumis aujourd'hui à votre approbation présente deux ambitions :

La première d'ordre juridique : il s'agit de proposer aux Lyonnais deux types de concessions dans les cimetières communaux. Des sépultures en pleine terre, qui existent actuellement et également des concessions sur lesquelles a été construit un caveau. Si le tarif de la concession de terrain est identique pour les sortes de sépultures, il sera rajouté à la concession en caveau le prix de l'achat de l'équipement maçonné en fonction du nombre de places.

La seconde d'ordre moral : il s'agit de ne pas augmenter le tarif des concessions pour permettre aux citoyens lyonnais de pouvoir prétendre à une concession dans leur ville. En effet, le tarif des concessions est élevé à Lyon et représente une dépense importante pour les bénéficiaires, qui préfèrent de plus en plus la crémation ou l'inhumation en terrain général.

Par conséquent, une augmentation des taxes perçues à l'occasion des convois funéraires est proposée, laquelle sera moins ressentie par les familles et permettra à la Ville de Lyon de satisfaire à son devoir moral d'accessibilité pour tous aux cimetières de la commune. Une augmentation d'environ 1,2 % est proposée sur ces taxes.

En outre, il est créé une taxe de dispersion de cendres, pour les familles désirant utiliser les jardins du souvenir des cimetières lyonnais.

Cette taxe pourra correspondre à la volonté de la municipalité d'aménager ces espaces dans ce mandat ».

Oui l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale  
- Fin de procédures des Marchés Publics ;

**DELIBERE**

Les nouveaux tarifs des cimetières pour 2009 sont approuvés, comme indiqué ci-dessous :

**Réglementation****Taxes municipales**

Taxe lyonnaise de convoi*	30.00 €	TML
Taxe lyonnaise d'inhumation de cercueil	45.00 €	TMI
Taxe lyonnaise d'inhumation d'urne**	20.00 €	TMIU
Taxe de dispersion de cendres***	7.00 €	TMC

\* *Gratuite pour les enfants de moins de 2 ans et les personnes dépourvues de ressources suffisantes*

\*\**inhumations en concession caveau, concession terre et jardin cinéraire*

\*\*\**pour dispersion dans un des jardins du souvenir des cimetières lyonnais*

**Vacations réglementaires**

Vacation de police Lyon (tout arrondissement)	16.77 €	VL
Vacation de police Lyon – Tarif réduit (tout arrondissement)	8.39 €	VL...R

**Concessions****Concessions (terrain) de 15 ans**

Concession de 2m <sup>2</sup>	503.00 €	C01
Prix au mètre carré en-deçà du seuil de tarification	251.50 €	15<S m <sup>2</sup>
Prix au mètre carré au-delà du seuil de tarification	314.20 €	15>S m <sup>2</sup>

**Concessions (terrain) de 30 ans**

Concession de 2m <sup>2</sup>	1 254.66 €	C02
Prix au mètre carré en-deçà du seuil de tarification	627.33 €	30<S m <sup>2</sup>
Prix au mètre carré au-delà du seuil de tarification	759.83 €	30>S m <sup>2</sup>

**Concessions (terrain) de 50 ans**

Concession de 2m <sup>2</sup>	2 565.82 €	C03
Prix au mètre carré en-deçà du seuil de tarification	1 282.91 €	50<S m <sup>2</sup>
Prix au mètre carré au-delà du seuil de tarification	1 627.71 €	50>S m <sup>2</sup>

**Concessions (terrain) perpétuelles (hors droits d'enregistrement)**

Concession de 2m <sup>2</sup>	6 874.90 €	C43
Prix au mètre carré en-deçà du seuil de tarification	3 437.45 €	P<S m <sup>2</sup>
Prix au mètre carré au-delà du seuil de tarification	4 583.87 €	P>S m <sup>2</sup>

**Concession Caveau**

*(prix de l'équipement maçonné auquel il conviendra de rajouter le tarif concessions -terrain-)*

Caveau Jardin cinéraire	86.00 €	CAVJC
Caveau de 1 à 3 places (prix unitaire / place)	450.00 €	CAV123
Caveau de 4 à 5 places (prix unitaire / place)	405.00 €	CAV45
Caveau de 6 à 8 places (prix unitaire / place)	360.00 €	CAV678
Caveau de 9 places et plus (prix unitaire / place)	315.00 €	CAV9+

Caveau (type cave)	3 800.00 €	CAVE
<b>Enfeus</b>		
Concession de 15 ans	1 440.00 €	ENF15
Concession de 30 ans	3 160.00 €	ENF30
Concession de 50 ans	5 170.00 €	ENF50

### Cinéraire

#### Jardins cinéraires (terrain)

Concession de 15 ans	251.50 €	JC15
Concession de 30 ans	627.33 €	JC30
Concession de 50 ans	1 282.91 €	JC50

#### Columbaria

#### Columbaria de type A plaque de fermeture non incluse (Péristyle, Rocher, Croix-Rousse -1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> blocs-)

Concession de 15 ans	300.00 €	COLA15
Concession de 30 ans	575.00 €	COLA30

#### Columbaria de type B plaque de fermeture non incluse (Allée 9, Allée 25bis, Croix-Rousse -3<sup>e</sup> bloc-)

Concession de 15 ans	220.00 €	COLB15
Concession de 30 ans	400.00 €	COLB30

#### Plaques de columbarium

Plaque pour columbarium péristyle	105.00 €	PLP
Plaque pour columbarium rocher	45.00 €	PLROC
Plaque pour columbarium allée 9	105.00 €	PLA9
Plaque pour columbarium allée 25bis	50.00 €	PLA25B
Plaque pour columbarium Croix-rousse (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> blocs)	50.00 €	PLXR-A
Plaque pour columbarium Croix-Rousse (3 <sup>e</sup> bloc)	65.00 €	PLXR-B

#### Rosiers

Concession de 15 ans non renouvelable (plaque gravée et piquet inclus)	200.00 €	ROS...
Remplacement plaque gravée et piquet	19.50 €	PLPIROS

### Divers - Cimetières

#### Caveaux provisoires

Location journalière d'une case dans un délai maximum de 6 mois	4.50 €	CAVP
---	--------	------

#### Entretien

Remise en état des abords d'une concession	85.00 €	REMC
--	---------	------

**Administration****Frais de recherche**

Recherche généalogique pour une famille et moins de 3 noms	30.00 €	RECH1
Recherche généalogique par nom supplémentaire	11.00 €	RECH2
Recherche généalogique pour nom isolé	15.00 €	RECH3

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE